



SAGC
Section GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Complexe sportif de Bouzet
33610 CESTAS

N° section 033009
N° jeunesse et sports 10248

Cestas le 15 juin 2025

MODALITES D'INSCRIPTION A LA GYM VOLONTAIRE POUR 2025-2026

Cette année sportive 2024-2025 prend fin. Pour la saison à venir, le dossier d'inscription sera mis en ligne **dès le 20 juin** sur le site : **www.sagcestas-omnisports.com section GV**

A défaut d'internet le dossier pourra être retiré **au secrétariat du SAGC** (1^{er} bâtiment après les courts de tennis).

POUR LES ANCIENS ADHERENTS

Nous vous demandons de déposer votre dossier complet le plus tôt possible et **avant le 31 août 2025** pour avoir la priorité d'inscription. Au-delà de cette date, vous perdrez cette priorité.

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS

Les inscriptions se feront **du 1^{er} au 30 septembre 2025**, prioritairement pour les personnes résidant à Cestas et dans la mesure des places disponibles.

- Le Certificat Médical de moins de 6 mois **n'est plus exigé** et peut être remplacé par le talon du **Questionnaire de santé** (bien lire les conditions sur ce Questionnaire).
- Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une **assurance complémentaire** dont le formulaire est joint au dossier d'inscription. C'est à vous d'envoyer les documents demandés directement à la MAIF.
- Afin de faciliter votre choix, les essais de cours sont acceptés du **8 au 19 septembre 2025**.
- Le Pilâtes est une activité très demandée. Pour en permettre l'accès à toutes les personnes qui le souhaitent, chaque adhérent ne peut prendre qu'**1 seul cours de Pilates par semaine**.
- Le **cours spécifique** s'adresse à des personnes ayant plus de difficultés de mobilité. Il fait notamment travailler l'équilibre, la mémoire, la prévention des chutes. Si vous décidez de participer à ce cours, parce que vous pensez qu'il vous correspond, **vous ne pouvez pas participer à un autre cours** proposé par la GV.
- En raison de la taille de certaines salles, la priorité sera donnée aux premiers inscrits dans l'ordre d'arrivée des dossiers

- Votre dossier comprend 5 pièces :

la fiche d'inscription **à dater et signer**

le feuillet : « Choix des cours » **à signer**

le talon du Questionnaire de santé ou le Certificat Médical

une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour recevoir votre carte d'adhérent

un chèque correspondant à votre catégorie

- **La licence SAGC (7€)** est incluse dans votre cotisation. Si vous adhérez à d'autres sections, vous devez faire une demande auprès du SAGC qui vous remboursera.

- Les inscriptions prendront fin le **30 septembre 2025**.

- Déposez votre dossier **COMPLET** dans la **boîte aux lettres du secrétariat SAGC**. Nous nous réservons le droit de refuser les dossiers si le nombre maximum d'adhérents est atteint.

- La reprise des cours aura lieu le **lundi 8 septembre 2025**.

La modicité de nos tarifs s'explique par le fait que toutes les salles nous sont prêtées et sont entretenues par la Mairie de Cestas. Nous l'en remercions vivement.

Notre association est gérée par des bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences à votre service pour vous permettre de bénéficier de nombreux cours variés, répartis sur la semaine.

Nous essayons de faire correspondre au mieux 29 heures d'activités physiques diverses, l'emploi de 7 animatrices, l'occupation des salles qu'on nous accorde sachant que le Collège reste toujours prioritaire avec la satisfaction de plus de 400 adhérents. Nous vous remercions donc de votre indulgence si tout n'est pas toujours parfait.

Dans l'espoir de tous vous retrouver avec le même dynamisme à la rentrée, nous vous souhaitons de très bonnes vacances et un bel été.

Très cordialement.

LE BUREAU